



**Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du mardi 18 décembre 2013**

Présents : - Mesdames BEAUFORT-LANCELIN, BEAUDENON, COIFFIER, CUBERA, FRAIGNEAU,  
GOZE, KHAYAT, LOPEZ, MORA, PREVOT, PUJOS, ZAYANI  
- Messieurs, FUGERAY, LAURIER, SIMOUNET

Excusés : Mesdames BELKANICHI, GAILLARD,

Absents : Mesdames, HAOUAM, ROCHA, SAADI, SAILLAN,

Henriette COIFFIER présente l'ordre du jour :

- Point de situation du Centre Social et Culturel "La Colline".
  - Nouveaux locaux
  - Projets d'aménagement
- Point sur les activités
  - Utilisation des espaces et du matériel
  - Evolution du projet
- Questions diverses
  - Changement d'adresse du siège de l'association
  - Point sur le bénévolat

**I – Point de situation du Centre Social et Culturel "La Colline"**

Henriette COIFFIER et Christophe FUGERAY présentent le nouveau centre social

- **Les coordonnées officielles du Centre Social et Culturel « la Colline »**

Centre Social et Culturel « la Colline »

2, rue Stéphane Mallarmé

33150 CENON

Tél. : 05 57 77 90 30

Mail : [info@csc-lacolline.com](mailto:info@csc-lacolline.com)

Site Internet : [csc-lacolline.com](http://csc-lacolline.com)

Directeur : [direction@csc-lacolline.com](mailto:direction@csc-lacolline.com)

Présidente : [presidence@csc-lacolline.com](mailto:presidence@csc-lacolline.com)

- **Les nouveaux locaux - les espaces**

- Le HALL D'ACCUEIL : équipé d'un grand écran et d'un équipement de vidéo projection qui doit remplir plusieurs fonctions :
  - Poste d'accueil
  - Espace convivial
  - Accès numérique aux adhérents
  - Espace réunion publique et de projection

Une commission de travail regroupant des salariés, des bénévoles et adhérents proposera un aménagement de cet espace.

- Les salles d'activités modulables et polyvalentes, utilisées par différents groupes, enfants, jeunes, adultes, pour différentes activités.
  - Salle « MUSCADE » : équipée d'un TBI et d'un poste informatique
  - Salle « BADIANE » : équipée d'un TBI et d'un poste informatique
  - Salle « CUMIN » : équipée d'un grand écran
  - Salle « PAPRIKA »
- La Salle « SAFRAN » : équipée de 12 ordinateurs, d'un vidéoprojecteur et d'un tableau interactif
  - Salle de réunion
  - Salle de formation
- La salle « CANNELLE » ou « parenthèque » : salle dédiée à la petite enfance pour des raisons de normes
- La salle « Coordination » : bureaux partagés par les 4 coordinateurs
- La salle « Animation » : bureaux partagés par les animateurs
- La Cuisine
- La salle ARCHIVES où est installé le photocopieur
- La salle « Comptabilité »
- La salle « Direction » comprenant un espace de réunion pour 4/5 personnes
- Les bureaux de permanence 1 et 2 utilisables par les intervenants occasionnels ou par les salariés pour recevoir du public

- **Les espaces à construire ou à modifier**

- Aménagements extérieurs
  - Un local de rangement est prévu sur l'arrière du bâtiment
  - La peinture extérieure va faire l'objet d'un projet « chantier jeune »
  - Les stores doivent être complètement rénovés car ils fonctionnent difficilement ou pas du tout.

2/4

- L'Entrée
  - Un local « poussettes » va être aménagé
  - L'entrée et la sortie vont être inversées pour des raisons de sécurité pour les petits.
- La cuisine
  - Va être transformée
  - Une commission va proposer un projet d'aménagement.

## II- Point sur les activités

- Christophe FUGERAY résume la situation :
  - **La reprise des activités est progressive :**
    - Les salariés ont mené de front le déménagement, la formation aux nouveaux outils numériques, la préparation des activités et certains événements comme FESTI FAMILY et l'inauguration des nouveaux locaux
    - L'accueil du public s'organise de manière progressive
    - On sent une envie de découvrir les nouveaux locaux et des nouvelles activités de la part des adhérents.
  - **Financement :**
    - Les dossiers de demande de budget complémentaire sont en cours de traitement.

## III- Questions diverses

- **Le Changement d'adresse**

- **Modification des statuts**

Henriette Coiffier propose de modifier les statuts de l'association « la Colline » adoptés par l'Assemblée Générale du 08 Octobre 2005 et modifiés le 04 Juillet 2006 et le 03 avril 2009.

Il s'agit de modifier l'adresse page 1 : « **Article 1 – Objet**

*L'association dite « La Colline », sise à Cenon -33150 – 2, rue Stéphane Mallarmé »*

- **La modification est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- **La question des bénévoles**

Henriette Coiffier explique pourquoi on doit aborder la question du statut du « bénévole » dans l'association :

En l'absence de statut, le bénévole est perçu comme un intervenant et le Centre Social et Culturel « la Colline » comme un prestataire de services.

- Or, le CSC « la Colline » est géré par une association au sein de laquelle tous les adhérents doivent être acteurs.
- Une charte doit être rédigée pour clarifier la situation.

3/4

- La question qui est posée aux membres du Conseil d'Administration est :

« **Est-ce qu'un bénévole doit être adhérent ?** »

- Commentaires :

- Danièle LOPEZ précise que les bénévoles actuels ne se considèrent pas comme des intervenants et qu'ils font vraiment du « bénévolat » au sens noble du terme.
- Jean-Marc SIMOUNET pense que si tout le monde est adhérent, cela va favoriser un état d'esprit « d'ACTEUR » et non de « CONSOMMATEUR ».
- Henriette COIFFIER propose que tout adhérent puisse avoir la possibilité d'être tour à tour « USAGER » ou « BENEVOLE ».
- Christophe FUGERAY précise que l'essence même du projet du Centre Social et Culturel est de donner la possibilité aux habitants de Cenon de faire émerger des activités qui répondent à leurs besoins.

- Décisions :

- **L'adhésion est obligatoire pour tous au tarif en vigueur (11 € par famille cenonnaise et 22 € par famille non cenonnaise)**
- Pour les « bénévoles » actuels, le tarif unique de 11 € sera appliqué.
- Un temps d'échange entre les bénévoles et salariés sera organisé sur ce sujet et la fédération des centres sociaux pourra être sollicitée pour la formation des bénévoles.

• **Le bureau de l'association**

Henriette Coiffier fait part de la situation difficile des membres du bureau qui sont en nombre trop restreint.

Elle propose de faire appel à Awatef ZAYANI pour étoffer ce bureau.

- Commentaires :

- Catherine BEAUFORT-LANCELIN propose que le Bureau se réunisse pour décider du rôle que pourrait tenir Awatef ZAYANI.
- Christophe FUGERAY se charge d'organiser cette réunion

• **Demande de modification de la représentation de la Ville**

- Jean-Marc SIMOUNET demande que la Ville puisse avoir deux représentants, avec voix délibérative, au Conseil d'Administration.
- La demande est acceptée à l'unanimité des membres présents.

• **Conclusion :**

Alain Laurier tient à souligner le travail efficace de l'équipe du Centre Social et Culturel « la Colline » et l'implication particulière de la Présidente et du Directeur, sans qui on n'en serait pas là aujourd'hui.

Henriette Coiffier répond que cela a été possible car on travaillait sur une structure saine

Henriette COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 19 h 30.

4/4

La Présidente

Henriette COIFFIER

**Centre Social et Culturel « LA COLLINE »**

2, rue Stéphane Mallarmé - 33150 CENON Tél : 05.57.77.90.30. Fax : 05.57.77.90.39.

Site WEB : <http://csc-lacolline.com> – EMAIL : [info@csc-lacolline.com](mailto:info@csc-lacolline.com)